RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

PROPERTY PARTNERS RETAIL

S.A.S au capital de 1000.00 €
Siège social : 4 rue Antoine Roucher- 75016 PARIS
R.C.S. NANTERRE 881 165 781

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 01 OCTOBRE 2025

Le 1er octobre deux mille vingt-cinq, à 14h, les associés de la société PROPERTY PARTNERS RETAIL se sont réunis, au siège social, en assemblée générale extraordinaire, sur convocation de la présidence.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.
Sont présents :

- Monsieur Daniel GITTON, titulaire de 100 actions
- Monsieur Rochdi RHARS, titulaire de 100 actions
- Société Foncière Babylone, titulaire de 400 actions
- Société Property Partners, titulaire de 400 actions

Total des actions des associés présents ou représentés : 1000 actions sur 1000 actions composant le capital social.

Monsieur Rochdi RHARS, préside la séance, en sa qualité de président associée.

Le Président constate que les associés présents possèdent 1000 actions ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle aux associés qu'ils ont été réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du président
- Nomination du nouveau président
- Modification corrélative des statuts,
- Nomination d'un nouveau directeur des opérations (mission et pouvoir)
- Les pouvoirs en vue des formalités.

- **PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Rochdi RHARS à compter du 15 octobre 2025 de ses fonctions de président, le remercie et donne quitus pour l'exercice de son mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **DEUXIEME RESOLUTION**

Dans le cadre de la restructuration en cours de la société, les associés ont décidé de nommer en qualité de président à compter du 15 octobre 2025, Monsieur Denis AZIZA en tant que manager de transition pour une durée indéterminée.

Il exercera ses fonctions avec les pouvoirs et pour la durée respectivement prévue par les dispositions statutaires. Cette nomination s'inscrit dans une démarche stratégique visant à réorganiser l'entreprise, renforcer sa structure et mettre en place les conditions nécessaires à la poursuite de son développement.

La mission confiée au nouveau président porte notamment sur la réorganisation opérationnelle et managériale de la société afin de permettre à celle-ci de franchir un palier décisif dans sa croissance et d'apporter un souffle nouveau à sa gouvernance.

Le président Denis AZIZA intervient aux présentes et déclare ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incompatibilité pour l'exercice de ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **TROISIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale ayant pris acte de la nomination du nouveau président, Monsieur Denis AZIZA, l'article 13 sera mis à jour en conséquence.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **QUATRIEME RESOLUTION**

A compter du 15 octobre 2025, Monsieur Rochdi RHARS est nommé directeur des opérations et exercera ses fonctions avec les missions et pouvoirs suivants, un contrat sera établi entre le président et Monsieur Rhars :

- Suivi technique et financier des opérations en cours
- Suivi commercialisation et marketing
- Gestion bancaire des comptes courants sous délégation du président

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- **CINQUIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant ses délibérations pour l'accomplissement des formalités de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

[redacted]

Toutes les questions inscrites à l'ordre du jour ayant été examinées et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 15 h 30.

DONT PROCES VERBAL

Le Président de l'assemblée
Monsieur Rochdi RHARS

Les associés présents et représentés

Monsieur Rochdi RHARS

[redacted]

La société PROPERTY PARTNERS
Représentée par Monsieur Rochdi RHARS Re

[redacted]

Monsieur Denis AZIZA
« Bo ons de président à compter du 15 octobre 2023 »

[redacted]